Conseils pratiques

Gérer son budget : « C'est déjà dur de remplir un chariot de courses… »

À l'atelier d'éducation budgétaire, on joue avec des familles fictives : Aladèche, Yapadsou, Jéconomise. Un peu d'humour pour dédramatiser des situations personnelles souvent tendues. Et faire passer des messages. Oui, on peut rogner sur ses dépenses avec quelques astuces. Et non, les impôts ne servent pas « qu'à payer Macron » !

Première case, le logement. Ça fait tout de suite la gueule autour de la table : les budgets prennent un coup dans l'aile. Photo Marie Perrin

« Mes parents m'ont donné des bras et des muscles, c'est pour m'en servir. Alors moi, je choisis une maison avec des stores à manivelle, et non électriques, pour faire baisser la note », explique Annette. On est dans l'écogeste poussé à l'extrême, bien loin de la simple mise en veille des appareils ou du petit degré grignoté sur le chauffage. Et pourtant. « Ça peut surprendre, mais c'est ça, notre vie ! », souligne son voisin, Abdel. Bienvenue à l'atelier d'éducation budgétaire !

« Je vis dans un camion… »

Cette initiative est portée par l'association Espace Solidarité Passerelle, soutenue par le Crédit agricole Loire/Haute-Loire et agréée Point Conseil Budget par la préfecture. Georges Revolier, président, en livre l'objectif. « Venir en aide aux personnes en difficulté budgétaire après un accident de la vie et faire de la prévention via nos ateliers. »

Le rendez-vous se déroule ce jour-là à Rive-de-Gier. Six participants, en chantier d'insertion au Jardin de Valériane. C'est gratuit. Mais obligatoire. Et ça commence par un jeu : *Budgetissimo*. Une grande carte genre *La bonne paye*, des cases, un dé. Chacun tire une famille au sort. Il y a les Aladèche, une femme seule et ses deux enfants. Les Yapadsou, un célibataire au chômage. Les Jéconomise, un couple flanqué de deux gosses. Chaque famille fictive a sa propre fiche de situation. On lance le dé pour parcourir un mois de vie quotidienne, qu'il faudra gérer en fonction de ses ressources et dépenses.

Première case, le logement. Ça fait tout de suite la gueule autour de la table. Les budgets prennent un coup dans l'aile : 459 euros par exemple pour la famille Aladèche. Jean-Jacques, l'un des deux animateurs, intervient. « Pour vous, un budget, ça sert à quoi ? » Alysson, la rebelle du groupe, donne illico le ton. « À manger, moi et mon chien. Je vis dans un camion. Pour le reste, rien… »

L'intervenant en a vu d'autres. « Un budget, ça sert à avoir une vision globale pour ne pas dépenser plus que vous ne gagnez et ne pas vous mettre dans la difficulté financière. » Certains hochent la tête. Jean-Jacques pousse les feux. « Si vous devez changer de logement, quelques petites astuces : regardez si les charges sont incluses dans le loyer, vérifiez la performance énergétique. »

« Vous avez oublié les Gilets jaunes ? »

Deuxième case, l'épargne. Cette fois, c'est Abdel qui s'agace. « Les gens, ils n'arrivent déjà plus à payer un chariot de courses. Alors, mettre de côté… Vous avez oublié ceux qui étaient dans la rue il y a quelques années ? » Abdel a rangé son gilet jaune. Il trouve pourtant que rien n'a vraiment changé. À commencer par le prix du gasoil.

Troisième case, les crédits. Le « prof » reprend la main. « Il faut absolument éviter le crédit revolving. Que vous l'utilisiez ou pas, on vous prend des frais. » Le découvert, « qui n'est pas un cadeau de la banque mais un service payant. » Abdel râle toujours. « Pour certains, c'est devenu un mode de vie d'être à découvert. »

Au hasard des coups de dés, les échéances de la vie courante siphonnent les porte-monnaie. L'énergie et l'eau. Les cartes bancaires. « Préférez le débit immédiat », conseille Nicole, la seconde animatrice. L'un des participants est sur une option carrément intégriste : il n'a pas de carte bancaire. « Et tu fais comment ? », demandent les autres. « Je ne fais pas d'achat », rétorque l'intéressé.

Espace Solidarité Passerelle propose ses ateliers d'éducation budgétaire un peu partout dans la Loire et la Haute-Loire. Dans des structures pilotant des chantiers d'insertion, dans des organismes de formation, dans des épiceries solidaires. « En 2024, détaille Georges Revolier, nous avons organisé 148 ateliers sur les deux départements. Cela représente environ 840 personnes sensibilisées ». L'initiative est en pleine expansion. Le nombre de participants augmentera cette année encore. « Il y a beaucoup de gens pour lesquels la notion de budget est totalement abstraite. Ils se contentent de regarder leur solde, et c'est tout. Notre objectif est d'éviter qu'ils tombent dans les mécanismes de surendettement ».

Urssaf, Camcras et Carbalas

Au Jardin de Valériane, le dé roule toujours. Un grand méchant loup montre les dents : les impôts. Urssaf, Camcras et Carbalas, comme le rappaient les Inconnus. « Je m'en fous, je n'en paye pas ! » provoque Alysson. Piège. « Eh si, oppose Annette. Chaque fois que tu achètes quelque chose, tu règles la TVA. » Les dents grincent. Ces fichus impôts, « qui ne servent qu'à payer Emmanuel Macron ». Abdel temporise. « Mais non. C'est aussi pour le service public : les hôpitaux, les écoles, les routes. » Encore une case. La Mutuelle. On aimerait bien. Mais ici, on pense plutôt complémentaire santé solidaire, ex-CMU. Une autre. La loterie. « Il s'agit de toutes les addictions », expliquent les animateurs. Les jeux à gratter, le tabac. « Trois paquets par semaine, c'est 2 000 euros qui partent en fumée. » Fumer tue. La santé. Et la tirelire.

Des combines ; garage solidaire et ressourceries

La case transports fait à son tour les poches aux participants : 90 euros ici, 352 euros là. Nicole livre une combine. « N'hésitez pas à passer par un garage solidaire. » Alysson la rebelle adhère. « C'est une très bonne expérience. Ils m'ont aidée pour mes vidanges, mes freins. Ils sont hypercools, ils prêtent les outils. »

Ultime case. Et non des moindres. Les courses alimentaires. La seule dépense qui revient quatre fois par mois. Encore une rafale d'astuces : aller sur les marchés ou dans les ressourceries, regarder les prix au kilo ou au litre, ne pas se laisser tenter par les fausses promos des têtes de gondole. Et, surtout, avoir une liste préétablie. Revoilà Abdel l'intraitable. Fidèle de Lidl et Aldi. « Quand il manque de tout à la maison, vous imaginez la longueur de la liste… » Pas faux. « On n'a pas de baguette magique, soupirent les animateurs. On ne dit rien d'extraordinaire. On ne donne pas de leçon. On veut juste inculquer des idées, déclencher des réflexes. »

● **Marie Perrin**

Point Passerelle, à Saint-Étienne, Roanne et Le Puy-en-Velay. Services gratuits. Contact : www.pointpasserellelhl.fr. Agréé Point Conseil Budget par la préfecture.

LOI10 - V1

Presse écrite FRA

LE PROGRÈS

Edition : **19 mars 2025 P.13**

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **593736**

Journaliste : **Christophe Bouyer**

Nombre de mots : **1003**

Le Puy-en-Velay

Leur savoir-faire bancaire au service des plus fragiles financièrement

Un changement brutal de situation peut faire basculer rapidement dans une spirale infernale. Afin d'aider les personnes et les ménages à rebondir après un aléa de la vie, les conseillers et bénévoles du Point Passerelle proposent un accompagnement afin de leur permettre de prendre un nouveau départ.

L'histoire de cette dame demeurant sur le secteur du Puy-en-Velay est un cas parmi d'autres traités au Point Passerelle Loire/Haute-Loire.

Un couple avec deux enfants se sépare. Monsieur quitte le domicile familial et interrompt le remboursement du prêt de la maison (610 euros mensuels) car il loue désormais un appartement. Avec son revenu de 1 800 euros/mois, c'est à Madame d'assumer les échéances qui s'ajoutent aux charges courantes (énergie, assurances, abonnement, téléphone, internet, transports, impôts et autres prélèvements).

Pas de seuil minimal légal en France

Le total de son reste à vivre (montant mensuel disponible une fois toutes les charges payées) s'élève à 613 euros. Or, même si aucun seuil minimal légal n'est défini en France en raison des variations du coût de la vie selon le lieu de résidence, les établissements bancaires s'accordent sur une moyenne : le reste à vivre minimum pour une mère célibataire avec deux enfants se situe entre 1 100 et 2 000 euros. Soit bien au-dessus de notre exemple.

Une solution a finalement été trouvée : le couple séparé a accepté de vendre la maison et Madame a déménagé dans un logement social. En attendant la vente du bien, qui est intervenue six mois plus tard, le Point Passerelle a obtenu de la banque partenaire une pause dans le remboursement du prêt. Rien d'extraordinaire, si ce n'est que le reste à vivre de la mère de famille est multiplié par deux.

Des personnes et des ménages

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Pour les conseillers Point Passerelle et les accompagnants bénévoles, il s'agit de construire avec le requérant des solutions qui lui permettent de sortir « par le haut » des difficultés qu'il traverse. Photo d'illustration Maxime Jegat

accueillis, écoutés et accompagnés

Nés il y a 20 ans dans le nord de la France, les Points Passerelle sont un dispositif qui permet de venir en aide aux personnes en difficulté, fragilisées par un accident de vie (séparation, décès d'un proche, perte d'emploi, maladie…) et construire avec elles des solutions qui leur permettent de sortir « par le haut ».

En Loire et Haute-Loire, il existe trois points d'accueil (Le Puy-en-Velay, Roanne et Saint-Étienne) où des conseillers professionnels (deux en Haute-Loire) et plus de 30 bénévoles (une douzaine en Haute-Loire) assurent le suivi des personnes généralement envoyées par des structures partenaires ou un service d'assistance sociale.

« Nous épluchons avec la personne requérante sa situation financière et cherchons les solutions pour la sortir des difficultés dans des conditions raisonnables afin de lui éviter, autant que possible, les désagréments d'un dépôt de dossier à la Banque de France », explique Georges Revolier, le président des Points Passerelle Loire/Haute-Loire.

Car, en effet, s'il permet un aménagement des dettes (voire un effacement de certaines), le dossier de surendettement entraîne parfois une interdiction bancaire, et donc le retrait de la carte bancaire et du chéquier pour les dépenses quotidiennes ; l'impossibilité de contracter un nouveau crédit bancaire ; la vente d'un bien afin de rembourser une partie des créances. « Le dépôt d'un dossier de surendettement à la Banque de France est la solution ultime, et nous la proposons s'il n'y a pas d'autre issue. Mais, la vocation première de notre association est d'accompagner afin d'aider à repartir sur de bonnes bases. »

Un microcrédit pour ceux qui n'ont plus accès au crédit classique

Administrateurs de caisses locales du Crédit Agricole Loire/Haute-Loire (la banque verte est le mécène de l'association), cadres à la retraite ou anciens conseillers clientèle de l'établissement « dont nous sommes indépendants », mettent leur expérience au service de ceux qui cherchent à surmonter les difficultés. Leur mission consiste également à faire de la prévention lors d'ateliers ludiques organisés dans les deux départements afin de donner aux jeunes (et moins jeunes) les clés de gestion d'un budget, à aider à ne pas tomber dans le piège de la surconsommation et à identifier les dépenses qu'il est possible de compresser. Leur rôle consiste aussi à mobiliser des partenaires publics, privés (les banques, notamment) et associatifs afin de permettre de rebondir… Et même à octroyer une solution financière.

« Si la personne en surendettement a un projet de vie, comme l'achat d'un véhicule pour aller travailler, et qu'elle ne peut pas emprunter, nous sommes à même de l'accompagner avec un microcrédit pouvant atteindre les 5 000 euros. Comment peut-elle s'en sortir sans moyen de locomotion pour aller travailler ? »

Et comme une mauvaise passe financière ouvre souvent une brèche où d'autres problèmes s'engouffrent, l'association établit des ponts utiles avec son réseau de partenaires si la difficulté sort de son champ de compétences : associations caritatives, épiceries solidaires, garages associatifs, services de justice, France Travail, collectivités locales et services de l'État…

230 personnes accompagnées en 2024 par l'antenne du Puy-en-Velay

En 2024, le Point Passerelle du Puy-en-Velay (1) a accompagné 230 personnes principalement repérées par des établissements bancaires et des organismes sociaux. « Les profils sont variés, mais les plus nombreux sont les quadras ou quinquagénaires ayant vécu une séparation ou atteints d'une maladie qui ne leur permet plus de travailler. Il y a également de plus en plus de familles monoparentales où l'adulte travaille et ne parvient pas à boucler les fins de mois », précise la conseillère solidaire Catherine Picq.

● **Christophe Bouyer**

(1) : Point Passerelle du Puy-en-Velay, 3 boulevard Gambetta. Tél. 04.71.02.08.69.

HTL3 - V1

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.